MAGNY LE MAG

Octobre 2019
N°9

UNE SEMAINE AVEC LA POLICE MUNICIPALE

DOSSIER P.8 À 11

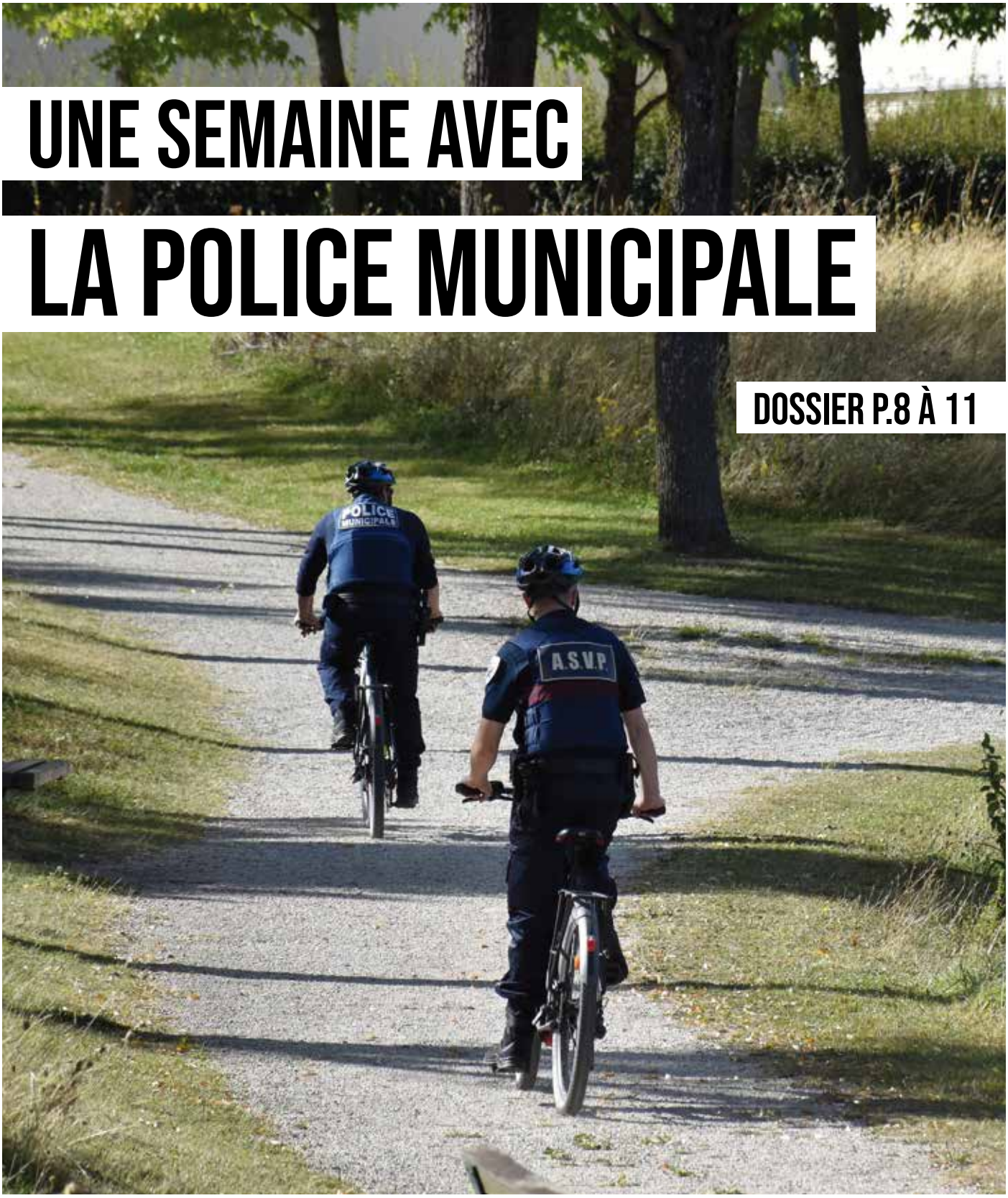

SORA,
YOUTUBEUR HONGRÉMANIEN
P.5

BUDGET PARTICIPATIF,
L'HEURE DU VOTE
P.6

LES INFOS DE LA RENTRÉE,
UNE DEUXIÈME CLASSE PRÉSERVÉE
P.14

Casino
supermarchés

SUPERMARCHÉ CASINO

40, rue de la Clé des Champs - MAGNY LE HONGRE

À votre service du lundi au samedi de 8h30 à 20h30 et le dimanche matin

DRIVE, Livraison à domicile

Informations sur www.magnylehongre.fr

Magny le Hongre

SOMMAIRE

P.4 à 7 - Informations locales
COLLECTE SOLIDAIRE POUR LA SPA
PLAN CLIMAT, LE 5 OCTOBRE EN MAIRIE
PORTRAIT : SORA, YOUTUBEUR HONGRÉMANIEN
BUDGET PARTICIPATIF, L'HEURE DU VOTE
TRANSPORTS POUR LE MARCHÉ
VOTRE AVIS SUR LA PRIVATISATION D'ADP
LES HONGRÉMANIENS ONT LA PAROLE

P.8 à 11 - Dossier
Une semaine avec la Police Municipale

P.12 - Urbanisme/Travaux
TRAVAUX SUR LA VILLE

P.13 - Sécurité
LE STATIONNEMENT DANS NOS RUES
PRIORITÉ À DROITE, PENSEZ-Y !

P.14 - Enfance/Jeunesse
LES INFOS DE LA RENTRÉE, UNE DEUXIÈME CLASSE PRÉSERVÉE

P.15 et 16 - Culture/Animations
LES PLAYMOBIL FONT LEUR CINÉMA
UNE SECONDE VIE POUR VOS JOUETS
LE CCDJ FÊTE HALLOWEEN
MA VILLE A DU TALENT, LA FINALE
LA MÉDIATHÈQUE VOUS ATTEND

P.17 & 18 - Arrêt sur images
P.19 - Tribunes
P.20 - Agenda

Mairie de Magny le Hongre
21 rue du Moulin à Vent
77700 Magny le Hongre
Tél. : 01 60 43 51 00
Fax : 01 60 04 15 51
mairie@magnylehongre.fr
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30
(fermée le lundi matin) et le samedi de 8h45 à 12h30
(sauf lors des vacances scolaires)

Numéro 9 - Octobre 2019 - Tirage : *4 000 exemplaires -* ***Directeur de la publication :*** *Jean Paul Balcou -* ***Rédacteur en chef :*** *Fabrice Lafitte -* ***Comité de rédaction :*** *Laurent Choukroun, Véronique Flament-Bjärstål, Valérie Hérique.* ***Cabinet du Maire - Service Communication :*** *Alexandre Carlier, Laurianne du Bois de Gaudusson, Marie Goupil -* ***Photos :*** *Service Communication, Adobe Stock -* ***Conception graphique :*** *Service Communication -* ***Impression :*** *Imprimerie Klein - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique*

L'ÉDITO DE M. LE MAIRE

© Bernard Da Costa

Chères Hongrémaniennes, chers Hongrémaniens,

L'insouciance et la quiétude de l'été sont définitivement derrière nous. Avec l'arrivée de l'automne, chacun a repris son rythme et ses activités.

À Magny le Hongre, certains ne lèvent pas le pied pour que la douceur estivale se poursuive toute l'année. Dans ce numéro de Magny le Mag, nous avons souhaité rendre hommage à notre Police Municipale et aux nombreuses missions qu'elle accomplit dans l'intérêt des habitants. La croissance démographique de notre ville aidant, il a été nécessaire de réorganiser et renforcer notre Police Municipale, de manière à répondre aux nouveaux défis d'une ville qui compte désormais près de 10 000 habitants. Notre équipe est passée de 3 à 6 policiers municipaux entre 2018 et 2019, auxquels s'ajoutent 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). La réorganisation du service a permis de mettre en place un adjoint au chef de poste et d'accentuer la coordination avec la Police Nationale. Courant 2020, la Police Municipale vous accueillera dans un nouveau bâtiment au sein de l'actuelle Grange Dupré, qui entrera prochainement en travaux.

Avec la poursuite de notre développement territorial et l'apparition de nouveaux enjeux, Val d'Europe Agglomération (VEA) est plus que jamais impliqué dans l'amélioration de votre quotidien.

Octobre verra ainsi la restitution du Diagnostic Local de Santé, une étude confiée par la communauté d'agglomération à un cabinet indépendant sur les besoins en santé des habitants et des soignants. Les Valeuropéens avaient jusqu'au 15 septembre pour s'exprimer sur l'offre de soins présente sur le secteur, indispensable à la qualité de vie, à la cohésion sociale, et à l'attractivité du Val d'Europe.

Val d'Europe Agglomération proposera également aux habitants de donner leur avis sur son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), qui sera présenté en Mairie le 5 octobre prochain dans le cadre d'ateliers publics. Les thématiques seront celles du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel, etc.), de la mobilité durable et alternative, des déchets et de l'économie circulaire ou encore de l'adaptation aux changements climatiques. Ces ateliers contribueront à définir les actions à mettre en place sur le territoire autour de la maîtrise de l'énergie et de la prise en compte des enjeux climatiques. Ces sujets sont également au cœur des préoccupations de l'Établissement Public d'Aménagement (EPA), l'aménageur du Val d'Europe, qui élabore actuellement, en association avec les élus, son Projet Stratégique et Opérationnel (PSO) pour la période 2020-2024. Cette feuille de route constituera la contribution de l'État à ces défis majeurs pour l'avenir de notre territoire.

Enfin, l'automne apportera à Magny des activités de saison : la Hongrémanienne, pour permettre à nos sportifs de profiter une dernière fois de la beauté de nos espaces verts avant l'hiver (5 octobre), l'exposition Playmobil® (12-13 octobre), et bien sûr la traditionnelle Fête d'Halloween du Conseil Consultatif Des Jeunes (31 octobre).

Jean Paul Balcou
Maire de Magny le Hongre

Bien à vous

Mais aussi...

NOUVEAU RESTAURANT

Trusty Burger & Co

Burgers, bagels et salades
2 rue de l'Épinette
Tél. : 09.88.06.88.28
Ouvert 7/7 jours, de 12h à 14h30 et de 18h30 à 22h30

NOUVEAU À MAGNY

Sandra Barbereau
Naturopathe
Médecine douce
100% naturelle
Cabinet médical
13 rue des Labours
Consultation sur rendez-vous :
En ligne : *doctolib.fr*
Par tél. : 07.52.67.96.06

Collecte solidaire pour la SPA

Les jeunes élus du CCDJ, entourés d'élus du Conseil Municipal, se mobilisent en faveur de la SPA de Vaux-le-Pénil samedi 2 novembre.

Pour la cinquième année consécutive, la Commune de Magny le Hongre s'engage en faveur de la cause animale lors d'une grande collecte solidaire. En compagnie d'élus et de bénévoles de la SPA de Vaux-le-Pénil , les jeunes élus du Conseil Consultatif des Jeunes (CCDJ) se tiendront à votre disposition **samedi 2 novembre**, de 9h à 19h, à l'entrée du supermarché Casino de Magny, partenaire fidèle de cette opération. Chaque année, cette collecte permet de récolter entre 800 et 1 000 kilos de denrées pour venir en aide immédiate à la SPA de Vaux-le-Pénil.
Les besoins d'urgence sont les suivants :
• sachets fraîcheur ou barquettes (chiens, chats, chatons et chiots)
• boîtes de pâtée pour chats
• fromage fondu, gruyère râpé, boîtes de sardines/thon au naturel, saucisses, jambon, rillettes et pâté en boîte
• friandises pour chien/chat, os à mâcher
• pastilles de javel, lessive.

Plutôt qu'acheter, adoptez ! Une double bonne action : ne pas encourager les élevages clandestins et donner une seconde chance à un animal en détresse.
SPA de Vaux-le-Pénil
Tél.: 01.60.56.54.60 / Email : *vauxlepenil@la-spa.fr*

Plan Climat, le 5 octobre en Mairie !

Val d'Europe Agglomération attend vos idées et vos avis pour lutter contre le changement climatique.

Jusqu'au 5 octobre, Val d'Europe Agglomération invite les habitants du secteur à participer à des ateliers concernant son "Plan Climat Air Énergie Territorial". Urbanisme, énergies renouvelables, consommation et déchets, mobilité, habitat, agriculture et forêt : l'objectif est de définir un outil de planification territoriale qui permettra d'atténuer, à notre échelle, le changement climatique. Le thème de l'habitat sera évoqué lors de l'atelier qui se déroulera à Magny le Hongre, dans la Salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, **samedi 5 octobre**, de 10h à 12h.
Information et inscription : *planclimat@vdeagglo.fr* ou 01.60.43.66.47

Sora, Youtubeur hongrémanien

Star de la plateforme de partage de vidéos, Sora nous conte ce qui l'a mené à presque un million d'abonnés.

Magny le Mag : Qui êtes-vous ?
Sora : Je m'appelle Maxime, j'ai 22 ans. J'habite à Magny le Hongre, ville pour laquelle j'ai eu un coup de cœur, il y a un an environ et je suis Youtubeur depuis trois ans. Je fais des vidéos de divertissement après avoir commencé sur le thème du jeu vidéo. Je n'aime pas rester dans la même case, j'aime changer et j'essaie de m'amuser dans tout ce que je fais. J'ai fait des vidéos sur mes voyages, sur des challenges qu'on me lance ou encore sur l'escape game dont je suis un grand fan. Ce qui caractérise ma chaîne YouTube, c'est la bonne humeur. J'ai gardé mon âme d'enfant et dès que je peux faire rire, je partage.

D'où vient votre pseudo ?
Sora, c'est le nom du héros d'un jeu vidéo qui s'appelle Kingdom Hearts, sur l'univers Disney. C'est le jeu qui m'a donné la passion du jeu vidéo.

Pourquoi avez-vous créé une chaîne YouTube ?
Je suis sur cette plateforme depuis huit à neuf ans. C'était un contexte très différent à l'époque, je ne savais même pas qu'on pouvait gagner de l'argent de cette façon. Pour moi, c'était juste un moyen de partager sa passion avec d'autres gens. À aucun moment je ne pensais en faire mon métier. Cela représente d'ailleurs beaucoup de travail.

Comment se lance-t-on dans une telle aventure ?
Je voulais d'abord terminer mon BTS. J'habitais chez mes parents et cela me trottait dans la tête depuis un moment. Je leur ai demandé si je pouvais tenter ça pendant un an. Si ça ne marchait pas, je pourrais revenir à la recherche de mon premier travail. Au début, je faisais une à deux vidéos par jour, ce qui est un rythme très intense. Cinq mois plus tard, l'une de mes vidéos, qui parlait du jeu Yandere Simulator a reçu 600 000 vues en quelques jours. J'avais plus de 1 000 nouveaux abonnés par jour. Je suis vite arrivé à 100 000 abonnés, ce qui à mes yeux était énorme. Aujourd'hui, je suis tout proche d'atteindre la barre symbolique du million d'abonnés, je n'en reviens pas.

Quelle est la somme de travail pour alimenter votre chaîne ?
Cela dépend du contenu que l'on propose. J'ai aujourd'hui deux monteurs qui m'aident énormément, rendent mon travail plus agréable, plus dynamique, plus travaillé. Il me font gagner du temps en matière de créativité. Dès le réveil, je réfléchis aux sujets qui pourraient être sympas. Ensuite, il faut écrire, tourner, monter. Cela prend énormément de temps.

On vous reconnaît dans la rue ?
Ça arrive assez souvent oui, d'autant plus que j'habite non loin du collège. Tous les gens qui m'arrêtent dans la rue le font avec la plus grande bienveillance.

Quels sont vos projets ?
Atteindre l'objectif du million d'abonnés dans un premier temps. Puis d'autres projets sont déjà en cours pour la télévision et avec un court métrage. Je veux sortir de ma zone de confort.

+ d'infos
Instagram : _universdesora
YouTube : Sora

Budget participatif l'heure du vote

8 projets sont présélectionnés. C'est maintenant à vous de voter avant le 6 octobre.

La seconde édition du Budget participatif rend progressivement son verdict. La première phase a permis aux habitants de la Ville de proposer 17 projets sur le site dédié de la Commune. Durant l'été, les services municipaux compétents ont étudié la faisabilité technique et financière de la mise en place de ces propositions, conformément au réglement du Budget participatif. Mercredi 11 septembre, le comité de sélection, composé d'élus, d'agents communaux, de deux élues du Conseil Consultatif des Jeunes (CCDJ) et de deux habitants volontaires, a donné son avis sur l'éligibilité des propositions. Au total, ce sont huit projets qui sont désormais soumis à votre vote, vous, habitants de Magny.

Soutenez vos projets

- Parcs à vélos près des zones commerçantes
- Aménagements aux abords de l'étang du Lochy
- Espaces dédiés aux chiens avec parcours agility
- Terrain de pétanque
- Aménagements (notamment PMR) au lavoir
- Caméras de surveillance rue de l'Épinette
- Rénovation de l'aire de jeux rue de l'Épinette
- Zone de stationnement boucle des Hespérides

Vous avez jusqu'au **6 octobre** pour vous rendre sur *budget-participatif.magnylehongre.fr*, créer un compte et allouer jusqu'à cinq votes pour vos projets favoris. Le réglement est disponible en ligne sur le site. Le ou les projets (si plusieurs entrent dans l'enveloppe allouée de 20 000€) remportant le plus de votes seront réalisés en fin d'année comme le fut la balançoire pour personnes à mobilité réduite l'an passé dans le parc de jeux, Grande Rue.

Votre avis sur la privatisation d'ADP

Le ministère de l'Interieur a ouvert un recueil de soutien dans le cadre du référendum d'initiative partagée.

Dans le cadre de la loi PACTE, promulguée le 22 mai 2019, le Parlement a autorisé la privatisation du Groupe ADP (ex-Aéroports de Paris). L'État pourra ainsi procéder à la vente au privé de tout ou partie des actifs qu'il détient, soit 50,63 % des parts représentant quelque 9,7 milliards d'euros.
Deux mois après ce vote, 130 députés et 108 sénateurs ont demandé un réexamen de cette décision dans le cadre de la procédure de référendum d'initiative partagée (RIP), par laquelle les Français sont invités à s'exprimer. Une plate-forme a été ouverte le 13 juin dernier pour la durée de la consultation, soit 9 mois. Pour faire aboutir la procédure, la proposition de loi visant à s'opposer à la privatisation d'ADP doit recueillir 4,7 millions de signatures (10% du corps électoral) avant mars 2020.

Vous avez la possibilité d'exprimer votre soutien à cette proposition sur *www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1* muni de votre Carte Nationale d'Identité. Les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent se rendre sur les deux bornes d'accès à disposition à l'accueil de la Mairie de Serris (2 place Antoine Mauny).
Le Conseil municipal de Magny le Hongre a, de son côté, décidé d'adopter une motion de soutien à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes parisiens, dont l'aérodrome d'Esbly.

Transports pour le marché

Au mois d'août dernier, la compagnie Transdev AMV a ajouté un nouveau service à son offre actuelle : le Transport à la Demande (TAD).

Sur simple inscription, les utilisateurs du réseau peuvent réserver l'un des horaires sur plusieurs liaisons reliant les marchés forains de Lagny-sur-Marne et Magny le Hongre.
Concernant notre marché, une navette peut être commandée tous les samedis matin de l'année (à l'exception du 1er mai) depuis ou vers les villes de Coupvray, Chalifert, Lesches et Jablines. À Magny, un arrêt se trouve rue de l'Église, entre le local commercial et l'espace vert adjacent au poste de Police Municipale.
Les arrêts au marché de Magny le Hongre sont à 9h15, 10h05 et 10h55, et les départs à 10h05, 10h55 et 11h45.
Ce moyen de transport est accessible au porteurs de forfait Navigo. Il est possible d'acheter des tickets à l'unité dans tous les points de vente habituels. Le ticket coûte 2€ à l'unité auprès du chauffeur de la navette. En outre, son usage est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Les Hongrémaniens ont la parole

Chaque mois, Magny le Mag vous donne la parole et vous permet de poser vos questions en écrivant à vos élus à l'adresse *service-com@magnylehongre.fr*

Aujourd'hui je souhaitais parler de nos amis les chiens. En effet, j'ai pu constater que les lieux les plus fréquentés par les chiens (notamment le point d'eau des hôtels) ne disposent pas forcément de distributeurs de sacs ou de poubelles canines. Je pense qu'il serait bien d'en rajouter.
Ma question est la suivante : avez-vous l'intention d'ouvrir un espace dédié aux chiens ? Un parc d'agility par exemple ?

Cynthia

Un projet de parc canin a été soumis par les habitants dans le cadre du Budget participatif 2019 afin de mettre en place ce type d'installation sur la Commune (voir article p.6). Si les habitants votent pour ce projet, la municipalité pourra le mettre en place d'ici la fin d'année 2019 ou le début de 2020. Les votes sur les projets éligibles du budget participatif sont ouverts jusqu'au dimanche 6 octobre.
Quant aux canisettes, elles ne sont pour l'instant pas disponibles aux abords des étangs de Magny qui appartiennent à Val d'Europe Agglomération. Votre demande est relayée.

Depuis le 1er mai nous avons eu le plaisir de voir que nous pouvions recycler davantage de plastiques ce qui a réduit considérablement nos déchets ménagers. Nous allons encore réduire nos déchets ménagers car nous allons aller chercher un composteur au SMITOM.
Ainsi ma question est la suivante : compte tenu de l'augmentation du volume de déchets dans la poubelle recyclable et la diminution du volume des déchets ménagers, serait-il envisageable de faire deux ramassages par semaine pour le recyclable et un seul pour les déchets ménagers (c'est l'inverse aujourd'hui) ?

Cécile

Les fréquences de collecte relèvent de la compétence de Val d'Europe Agglomération. Dans l'immédiat, VEA peut mettre à disposition un modèle de conteneur de tri plus grand pour les administrés qui en auraient besoin. Vous pouvez en faire la demande en Mairie en remplissant le formulaire et en précisant qu'un volume plus grand est souhaité en raison des extensions des consignes de tri.

Une semaine avec la Police Municipale

La Police Municipale de Magny le Hongre est une composante essentielle de la sécurité de la Commune. Gros plan sur les nombreuses tâches dont ils s'acquittent pour la tranquillité de tous.

La Police Municipale est une émanation des pouvoirs de police du Maire. Elle est chargée par le Maire, sous le contrôle administratif du Préfet, d'assurer les missions de Police Municipale et l'exécution des actes de l'État sur le territoire. Le rôle de la Police Municipale est d'améliorer la qualité de vie des habitants en travaillant à faire respecter la loi, en maintenant l'ordre et en réduisant l'insécurité. Elle participe également à la lutte contre les incivilités et la petite et moyenne délinquance. **Les policiers municipaux sont dépositaires de l'autorité publique au même titre que les policiers nationaux et que les gendarmes.**

À Magny le Hongre, les agents de Police Municipale sont huit (six policiers, deux ASVP - Agents de Surveillance de la Voie Publique) et leur mission principale consiste en la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique (article L511-1 du Code de la sécurité intérieure et Code Général des Collectivités Territoriales). Leurs semaines, qui ne se ressemblent jamais, sont ponctuées de missions très différentes qui nécessitent sang-froid, écoute et réactivité et qui les mobilisent en journée mais aussi quelques fois pendant la nuit.

Les missions quotidiennes

Les points écoles
À l'heure où les élèves des écoles primaires rentrent ou sortent de classe, un à deux agents sont présents pour sécuriser la traversée des piétons, fluidifier la circulation et l'arrivée des enfants dans leurs établissements. Les quatre groupes scolaires nécessitent ces points écoles quatre fois par jour, quatre jours par semaine.

Le stationnement
Les problèmes les plus couramment constatés sont ceux liés aux véhi-

cules ventouses (qui stationnent plus de sept jours), souvent liés à la présence de touristes ou à la proximité des transports en commun. Citons également l'absence de disques en zone bleue, le contrôle du parking de la place du Marché où certains véhicules stationnent au-delà des heures autorisées le samedi matin, ou encore le stationnement des voitures sur les trottoirs, obligeants certains piétons à circuler sur la route. La Commune souhaite rendre tous les trottoirs aux piétons. La régulation de tous ces stationnements garantit à nos administrés un roulement sur les places disponibles.

La vitesse

Les policiers se positionnent régulièrement sur les axes à risque de la Ville pour effectuer des contrôles de vitesse inopinés et prévenir les risques pour les piétons. Ils veillent particulièrement à ce que la vitesse excessive ne mette pas les enfants en danger, notamment aux abords des écoles. Pour enrayer les problèmes de vitesse, la Ville est passée à la vidéoverbalisation.

Vidéoprotection et verbalisation

Les caméras de la Ville sont utilisées après dépôt de plainte et requête de la Police Nationale, de la Gendarmerie, ou de la Justice pour identifier les délits et extraire les images demandées par la réquisition.

Depuis peu, ces caméras peuvent être utilisées pour verbaliser les conducteurs qui commettent des infractions au code de la route. Il s'agit ici de traiter le non-respect du Stop, le défaut de port de la ceinture de sécurité, le dépassement des lignes blanches ou encore l'utilisation du téléphone au volant. Pour ce faire, un agent assermenté se poste devant les images des caméras de la Ville. Les infractions constatées sont verbalisées.

Attention toutefois, pour ce qui concerne les déjections canines, l'identification des propriétaires de chiens à travers la vidéoverbalisation n'est pour le moment pas possible.

Une réponse à toutes vos urgences

La Police Municipale répond à environ une vingtaine d'appels par jour des habitants de la Commune concernant des problèmes de tout ordre. Qu'il s'agisse d'un voisin qui fait trop de bruit le soir, d'un chien qui aboie sans arrêt en journée, d'une odeur suspecte sur un secteur de la Ville, d'un stationnement bloquant, d'un démarchage à domicile ou d'un accident de la circulation, la Police Municipale répond à vos appels et intervient pour faire appliquer la loi.

Les écrits

Le travail de policier implique la rédaction de nombreux documents, à commencer par les comptes rendus de service. Cette page journalière horodatée est primordiale pour l'historique des informations et la bonne continuité du travail entre agents. Les agents rédigent également des procès verbaux pour les contraventions, les constatations de délits ou crimes. Ce type d'affaire fera alors obligatoirement l'objet d'un compte rendu à un Officier de Police Judiciaire (OPJ) du Commissariat de Chessy, Chef de secteur sur toute la communauté d'agglomération.

La Police Municipale est enfin chargée de la rédaction, de la distribution, et de l'application des arrêtés municipaux concernant les déménagements, les stationnements gênants, la tenue de manifestations dans l'espace public, la fermeture nocturne des commerces, etc.

Les patrouilles

L'une des missions récurrentes de la Police Municipale est d'assurer une présence policière dissuasive dans nos rues. Les patrouilles peuvent être effectuées à pieds, à vélo, ou en voiture. La Police Municipale de Magny possède deux vélos permettant des patrouilles quotidiennes. Ces véhicules légers permettent d'accéder à des zones inaccessibles aux voitures, et notamment aux chemins piétonniers entre les lotissements, aux abords des étangs ou encore aux parties boisées. Ces patrouilles se font à des horaires irréguliers. Elles permettent notamment les deux tâches qui suivent.

Un oeil sur nos chiens

Les rondes quotidiennes permettent d'interpeller les propriétaires de chiens pour leur demander s'ils disposent de sacs pour déjections. Les agents leur en donnent gracieusement et leur indiquent où s'en procurer. Ces contrôles sont très fréquents et sur tous les secteurs de la Commune. Il est très difficile de verbaliser les contrevenants s'ils ne sont pas pris sur le fait. D'autre part, la Police Municipale contrôle les papiers des propriétaires de chiens dites de catégorie 1 ou 2, plus connus sous le nom de chiens dangereux.

Relations avec les commerçants
La Police Municipale assure un travail de proximité avec les commerçants de la Ville. La prise de contact avec eux est très régulière et permet de connaître leurs besoins et les problèmes qu'ils rencontrent. En soirée, la Police Municipale s'assure que les commerces respectent bien l'heure limite de fermeture pour ne pas perturber le voisinage.

Présence sur tous les événements
La Ville organise de nombreux événements (spectacles, expositions, voeux, inaugurations, etc.) réunissant un large public, comme le vide-greniers, le Forum des associations, Halloween, le cinéma en plein air ou encore le Marché de Noël. Les agents sont présents lors de tous ces événements. Selon les rendez-vous, leurs missions peuvent varier. Lors du Forum des associations, par exemple, la Police vérifie à l'entrée que les sacs ne contiennent pas d'objets dangereux et s'assure de la bonne tenue de l'événement. Lors du vide-greniers, la première des missions consiste à s'assurer qu'aucun véhicule n'est stationné sur la zone malgré les avertissements préalable. Les agents gèrent la fluidité de la circulation quand arrivent les voitures des exposants. Une fois ces derniers installés, les véhicules sont postés à toutes les entrées pour sécuriser le site (photo ci-dessus). Est ensuite effectué un travail de proximité avec le public pour se prémunir d'éventuelles situations conflictuelles.

Nos agents sont également régulièrement sollicités par le Préfet dans le cadre d'une mutualisation des Polices Municipales pour les grands événements intercommunaux (semi-marathon de Disneyland, Assomania, etc.). À cette occasion, nos policiers sont placés sous l'autorité de la Police Nationale en charge de ces événements.

Certains services se déclinent en continuité des autres.

Les autres missions

L'entretien du matériel
Les agents de la Police Municipale sont en charge de tout le matériel du poste, à commencer par les voitures, fréquemment contrôlées, notamment les jours sans points écoles (mercredi et samedi).

L'ouverture/fermeture du City Stade
La Police Municipale assure la surveillance des terrains multisports, avec suivi de leur état. Depuis l'été dernier, le terrain derrière la Halle des Sports n'est ouvert qu'à des horaires fixes pour limiter les nuisances aux riverains. La Police Municipale est en charge de l'ouverture et de la fermeture de ce lieu.

Le Marché du samedi
Le week-end, le travail des agents n'est pas terminé. Tous les samedis matin, le marché prend place sous la Halle. À partir de 5h, des agents d'astreinte sont sur place pour vérifier qu'aucun véhicule n'empêche la bonne tenue du marché. Le cas échéant, une dépanneuse est appelée et une procédure de mise en fourrière est rédigée. Deux agents restent chaque samedi jusqu'à 17h sur la Commune pour s'assurer de la sécurité des commerçants et des clients d'un jour.

L'Opération Tranquillité Vacances
Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les vacances ne se cantonnent pas aux périodes définies par le calendrier scolaire. Toute l'année, les habitants de la Commune demandent à la Police Municipale de surveiller leur domicile en leur absence par le biais de l'OTV (formulaire disponible sur www.magnylehongre.fr). Les agents patrouillent une fois par jour minimum autour des domiciles signalés pour prévenir les risques de cambriolage.
À ce titre et hors OTV, notons qu'ils ont été appelés cet été à plusieurs reprises pour des cambriolages en cours avec des délais d'intervention de quelques minutes, permettant de limiter ces actes délictueux.

Le contrôle des pêcheurs
Les agents contrôlent si les pêcheurs autour des étangs de la Ville sont en possession d'une carte de pêche en règle. La prévention reste le maître-mot avec une information sur la réglementation existante. Il est également rappelé au strict respect de l'environnement des lacs. La Police Municipale est également placée en renfort du garde assermenté régional pour intervenir en cas de délit.

Les objets trouvés
Chaque objet trouvé sur le territoire de la Ville doit être porté au poste de Police Municipale. Il est inventorié et stocké en attendant que son propriétaire se manifeste.

Toutes ces missions et d'autres plus ponctuelles sont assumées chaque jour par nos agents de Police Municipale, qui traitent parfois des cas plus sensibles comme des rixes (déjà constatées devant le collège) ou différentes formes de délits relatifs à l'usage ou la détention de produits stupéfiants.
Ces missions sont réalisées dans un contexte de défiance grandissante envers les institutions, qui met parfois nos policiers à rude épreuve. Les contraintes liées à leurs missions les obligent à une forte disponibilité, mais la sécurité et la quiétude des habitants est à ce prix.

+ d'infos

Police Municipale
La Nonciature
1 rue de l'Église
01.60.43.69.63
pm@magnylehongre.fr

Le nouveau poste de police se trouvera dans la grange Dupré, à côté de l'école de musique (à gauche).

L'équipement de l'agent de Police Municipale

Les agents de la PM et les ASVP portent tous les jours sur eux près de 10 kilos d'équipement, dont une bonne partie est due au port du gilet pare-balles. Leur équipement permet d'embarquer différents outils utiles à leurs missions, comme le talkie-walkie, les menottes, le PDA pour les contraventions électroniques, un bâton télescopique, le sifflet, une lampe de poche, parfois des pinces. À noter que l'arme de service ne peut être portée que par les agents de police ayant suivi la formation adéquate, et un entraînement régulier.
La Police Municipale dispose de deux vélos et trois voitures de service.

Travaux en ville

Aménagement de la ferme Goudailler (Photo ci-dessus)
Le batîment, récemment acquis par la Ville, a subi une réhabilitation en ERP (Établissement recevant du public) de 5e catégorie, avec mise aux normes d'accessibilité et de sécurité incendie, modification des cloisonnements et création d'une ouverture avec rampe d'accès côté rue du Toque Bois. Les associations Phoenix Seniors et Unisson occupent déjà les lieux.

Coût des travaux : 75 000 €

Local à vélos à l'école Tabarly (Photo ci-dessus)
Le groupe scolaire Éric Tabarly accueille désormais un local à vélos extérieur en panneau treillis avec portillon. Une séparation a été posée également à côté d'un ascenseur pour le stockage des chariots de ménage.

Coût des travaux : 5 000 €

Mise en conformité Ad'ap
Des travaux ont été menés dans différents bâtiments municipaux dans le cadre de l'Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmée).
• L'accueil de loisirs *Les P'tites Canailles* possède désormais des sanitaires avec détection automatique pour les robinets et l'éclairage, ainsi que des lavabos plus bas. Dans les escaliers, des mains-courantes ont été installées ainsi que des bandes d'éveil.
• À la crèche *Les Petits Meuniers*, en plus des travaux décrits ci-dessus, le cloisonnement des sanitaires adultes a été modifié et la porte d'entrée élargie. Les mêmes travaux ont été menés dans le *local associatif* rue des Anciennes Mairies et à l'école maternelle *Les Semailles*.

Coût des travaux : 45 000 €

Fin des travaux à la boulangerie
Le bâtiment, qui appartient à la Ville, a fait l'objet d'un nettoyage de toiture, d'un ravalement de façade, et d'un coup de peinture sur les menuiseries et les garde-corps.

Coût des travaux : 22 500 €

Travaux de voirie
850 m² de chaussée ont subi une réfection rue des Anciennes Mairies, entre les locaux associatifs et le chemin du Bois de la Garenne. Les marquages au sol ont été refaits suite à l'usure naturelle. La rue du Bréau est passée en sens unique avec une zone à "20 km/h".

Coût des travaux : 36 500 €

Éclairage public
Val d'Europe Agglomération et la Ville de Magny le Hongre ont procédé à l'aménagement du carrefour à feux allée de Bellesmes/rue des Cygnes/Rue des Cottages.

Coût : 70 000 € dont 35 000 € pour la Commune

La Ville a fait l'acquisition de 65 ampoules à LED prochainement posées Boucle des Hespérides, allée de l'Absolue, rue des Roseaux et rue des Nénuphars.

Coût des travaux : 40 000 €

Le stationnement dans nos rues

De nombreux aménagements sont intervenus dans nos rues pour la sécurité des piétons et pour fluidifier la circulation et le stationnement des automobilistes.

Rue du Bréau

La Ville conduit depuis mars 2018 une politique visant à rendre les trottoirs aux piétons et à améliorer le stationnement. Dans chaque rue, les véhicules doivent stationner sans gêner la bonne marche piétonnière, sans détériorer le mobilier urbain et en respectant un trottoir d'un mètre de large pour les personnes à mobilité réduite. Dans cette optique, de nombreux aménagements ont été réalisés :

• **Rue du Lavoir** - Concertation auprès des riverains pour un stationnement ordonné, ne gênant pas la circulation des véhicules et des piétons.

• **Rue du Bréau** - Passage en sens unique avec une zone à "20 km/h"

• **Rue des Cygnes** - Concertation auprès des riverains pour une mise en sens unique de la rue et stationnement sur un côté de la chaussée.

• **Rue des Labours** - une ligne jaune interdisant le stationnement et une bande piétons ont été tracées au sol pour pallier l'absence de trottoirs dans l'impasse allant du n°23 au n°33 (photo ci-dessus)

• **De nombreuses places** ont été tracées dans différentes rues de Magny le Hongre afin de faciliter le stationnement des riverains et éviter que des véhicules ne soit garés, à certains endroits, sur les trottoirs :
- 21 places dans la rue du Clos du Roy
- 3 places dans l'allée de l'Absolue
- 10 places rue des Beaubées
- 14 places Boucle Belle Joséphine
- 3 places rue du Gripet

• **Abords des écoles** - De nombreux arrêts-minutes ont été tracées pour fluidifier le trafic aux abords de l'école Charles Fauvet et faciliter la dépose des enfants.

Priorité à droite, pensez-y !

La Police Municipale constate encore trop souvent des refus de priorité à droite sur la Commune.
De nombreux croisements de Magny le Hongre n'ont pas de marquage spécifique au sol matérialisant un Stop ou un "Cédez le passage" (par exemple : rue des Labours). À ces intersections, la règle de la priorité à droite s'applique pour votre sécurité et celle des autres. En cas de manquement, vous êtes sanctionnable d'une contravention de 4e classe (90€ minorée) et d'un retrait de 4 points sur votre permis de conduire.

Les Infos de la rentrée

Une deuxième classe préservée

Magny le Hongre compte cette année 1131 élèves dans ses établissements primaires.

La rentrée des classes 2019/2020 s'est déroulée, lundi 2 septembre, dans d'excellentes conditions à Magny le Hongre pour les désormais 1 131 élèves que comptent nos trois écoles maternelles et nos quatre écoles élémentaires. Tandis que nos enfants retrouvaient le chemin de l'école, ceux de l'école élémentaire Éric Tabarly découvraient leur **nouvelle directrice Mme Carpentier**, à qui la Ville souhaite la bienvenue.

LES EFFECTIFS			
	Maternelles	Élémentaires	**Total**
Charles Fauvet	146	231	**377**
Éric Tabarly	99	204	**303**
Les Semailles	111	212	**323**
Simone Veil	/	128	**128**
TOTAL	**356**	**775**	**1 131**

Quelques nouveautés

En terme de nouveauté, nos enfants découvrent depuis un mois les menus diversifiés du nouveau prestataire pour la cantine scolaire, Les Petits Gastronomes (voir Magny le Mag n°7, p. 10). Les parents, quant à eux, expérimentent depuis la rentrée le dispositif permettant de ne réserver que le créneau du mercredi matin en centres de loisirs (7h-12h30).

Classe maintenue

La victoire collective de cette rentrée des classes se situe à l'école maternelle Les Semailles où une classe devait être fermée sur décision de l'Éducation nationale. Le corps enseignant et les parents d'élèves, **très largement soutenus par la Municipalité**, se sont mobilisés pour que cette classe soit maintenue. Tout a été mis en œuvre en ce sens : courriers à l'Éducation nationale et à notre sénateur afin qu'il soutienne la demande auprès du Comité technique, signature de la pétition des parents d'élèves, affichage de banderoles de soutien au mouvement et relais dans la presse. En mai dernier, une démarche identique avait porté ses fruits puisqu'elle avait permis de préserver une classe sur l'école maternelle Charles Fauvet. Jeudi 5 septembre, ces efforts communs ont une fois de plus été gagnants puisque la cinquième classe de maternelle de l'école Les Semailles a finalement été maintenue. Merci à tous pour cet engagement en faveur de nos jeunes enfants.

DERNIÈRE MINUTE
Des activités pour nos ados

Du 28 au 30 octobre, les adolescents (11-17 ans) sont invités à venir tester leurs connaissances et aptitudes lors d'après-midi jeux, de 14h à 17h, dans les locaux du Point Jeunes (59 rue des Labours).
Le 31 octobre sera l'occasion de clôturer le mois par un veillée d'Halloween, de 19h30 à 23h30.

Inscriptions en Mairie
Tarification : Après-midi 5€, veillée avec repas 7€

Les Playmobil® font leur cinéma

12/13 oct.

Les 12 et 13 octobre, Dominique Béthune expose son immense collection de Playmobil® dans notre Salle des Fêtes, sur le thème du cinéma.

Figurines iconiques depuis plus de 40 ans, les Playmobil® comptabilisent 374 coupes de cheveux différentes, 839 visages, 68 barbes, soit plus de 21 millions de combinaisons possibles pour créer un personnage et 3 milliards d'exemplaires vendus dans le monde à ce jour.
Niveau Playmobil®, Dominique Béthune en connait un rayon ! Fasciné par ces petits personnages de plus de 7 centimètres depuis son plus jeune âge, c'est aux cotés de sa petite fille alors âgée de 5 ans qu'il retrouve sa Madeleine de Proust et replonge dans cet univers en commençant à collectionner plusieurs centaines de personnages et de nombreux accessoires.

Depuis 8 ans maintenant, il sillonne les routes de France pour présenter sa collection grandissante en tant que dioramiste passionné pour faire rêver les petits et les grands.
Pendant deux jours, il sera présent à Magny le Hongre pour présenter une exposition sur le thème du cinéma. Ce sera l'occasion de découvrir les maquettes et reconstitutions de films et de revivre ces scènes cultes qui ont marqué plusieurs générations.
Ne manquez pas cette occasion de retomber en enfance.

+ d'infos
Exposition Playmobil®
12 et 13 octobre, de 10h à 18h
Salle des Fêtes
Entrée : 2€ par personne / 5€ par famille

Une seconde vie pour vos jouets

La traditionnelle Bourse aux jouets de Magny le Hongre se tiendra samedi 9 novembre, de 10h à 17h, dans la Salle des Fêtes.

Pendant toute une journée, vous pourrez arpenter les couloirs de la Salle des Fêtes pour dénicher de bonnes affaires quelques semaines avant les Fêtes de fin d'année. Vous souhaitez obtenir un stand lors de cet événement ? Retirez votre bulletin d'inscription à l'accueil de la Mairie ou prochainement sur le site Internet de la Ville *www.magnylehongre.fr* et donnez une seconde vie à vos jouets, jeux de société, peluches, jeux vidéos, livres, DVD et autres vélos. Il vous en coûtera 7€ (chèque à l'ordre du Trésor public) à envoyer avec votre bulletin au CCAS de Magny le Hongre, en Mairie.

Le CCDJ fête Halloween

Jeudi 31 octobre, c'est le jour des monstres et des fantômes. Célébrez Halloween en famille.

Comme chaque année, les élus juniors du Conseil Consultatif des Jeunes (CCDJ) organisent la plus effrayante des fêtes de l'année dans le terrible cadre de la Salle des Fêtes redécorée. De nombreuses animations n'attendent que votre participation.

• Élection des meilleurs déguisements et maquillages (enfant et adulte)
• Élection des plus belles citrouilles sculptées (à déposer sur place le jour J)
• Élection des maisons les mieux décorées (inscription avant le 25 octobre. Envoyez trois photos et vos coordonnées à *v.herique@magnylehongre.fr*)
• Dégustation de la soupe d'Halloween
• Projection d'un film (vote ouvert jusqu'au 6 octobre sur *www.magnylehongre.fr*)
• Défilé aux lampions dans les rues de Magny
• Et d'autres surprises...

+ d'infos
Magny fête Halloween
Jeudi 31 octobre, à partir de 14h, Salle des Fêtes
Ouvert à tous

Ma Ville a du Talent, la finale

Val d'Europe Agglomération réitère cette année son soutien à l'organisation du concours "*Ma Ville a du Talent*". Cette compétition, qui offre l'occasion à des chanteurs, des danseurs, des magiciens, des humoristes et autres de montrer de quoi ils sont capables vous donne rendez-vous pour sa finale territoriale **samedi 12 octobre, sur la scène de File7** à Magny le Hongre (4 rue des Labours). Les dix candidats retenus après un casting préalable devront séduire le jury d'un soir composé de personnalités locales dans le but d'être sélectionnés pour la grande finale où il/elle représentera le Val d'Europe.

Les invitations pour faire partie du public, limitées en nombre, sont à retirer auprès des commerçants partenaires (à Magny, les enseignes Orpi, Vienna House Dream Castle, Atol et Casino)

La médiathèque vous attend

Plusieurs rendez-vous attendent le public à Magny le Hongre.

Le réseau des médiathèques du Val d'Europe propose chaque année de nombreuses animations et activités pour tous les âges. Notez dès à présent dans votre agenda, les activités suivantes à Magny :
• **Samedi 12 octobre** (10h et 11h15) - "Albums et comptines en vadrouille", spectacle pour les petits de 6 mois à 3 ans. Réservé aux adhérents
• **Samedi 17 octobre** (19h30) - Apéro littéraire, coups de cœur et coups de gueule sur nos lectures. Gratuit, réservation conseillée
• **Samedi 26 octobre** (10h30 et 11h) - Samedilecture, des histoires pour les enfants à partir de 2 ans, gratuit sans réservation

+ d'infos
Médiathèque de Magny le Hongre - 4 rue des Labours
http://mediatheques.valeurope-san.fr

8 sept.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Prises de contact, inscriptions, démonstrations : cette année encore, le Forum des associations a rencontré un vif succès populaire avec un gymnase qui n'a pas désempli durant tout l'évenement.

15 sept.

VIDE-GRENIERS

Sous un superbe soleil d'été indien, le vide-greniers a attiré les foules pour un grand moment de convialité et de bonnes affaires.

21 sept.

LES DÉCAFÉINÉS LANCENT UNE MACHINE

Rémi Deval et Clément Parmentier ont fait rire les 230 personnes présentes dans la Salle des Fêtes pour leur spectacle "Les Décaféinés lancent une machine". Salle comble pour l'occasion !

21 & 22 sept.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

De nombreux curieux ravis ont pu découvrir l'histoire de la fontaine Sainte-Geneviève, les secrets du jardin japonais des Semailles et la toute nouvelle esplanade des Femmes remarquables située en bas du parc du Lochy lors des Journées Européennes du Patrimoine.

TRIBUNES

Liste de l'opposition **TOUS POUR MAGNY**

Liste de la majorité **J'AIME MAGNY LE HONGRE**

D'un commun accord, la majorité municipale et le groupe minoritaire ont décidé de surseoir à la publication des tribunes en raison de l'ouverture de la période pré-électorale. Les tribunes reprendront à l'issue des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Durant la période pré-électorale et électorale, les candidats déclarés auront la possibilité de demander, à partir du 8 octobre et jusqu'au deuxième tour des élections, le prêt d'une salle (salle Serge Goudailler ou salle des Peupliers) pour leurs réunions de liste ou réunions publiques à titre gracieux.

Le nombre de prêts ne pourra être supérieur à six par liste pendant toute la période. Une demande devra pour cela être adressée par le représentant de liste à Monsieur le Maire et à son cabinet par courrier ou sur cab.maire@magnylehongre.fr

La réservation ne pourra être accordée qu'en fonction de la disponibilité des salles et des nécessités de service.

À côté de la plaque

Découvrez l'histoire de Magny le Hongre à travers l'explication de ses plaques de rues.

Rue du Gripet

Le Gripet est selon Frédéric Mistral, le célèbre poète provençal, un petit lutin issu des contes du Sud de la France. Il tient les écuries, panse et soigne les chevaux.

Dans le cas de notre commune, le Gripet désigne plutôt un chemin escarpé, en pente raide. Ce terme, aujourd'hui désuet, est originaire des Côtes-d'Armor. Il est à noter que Gripet peut aussi s'écrire avec deux "p".

Pour l'anecdote, sachez que ce mot n'est pas valide au Scrabble.

AGENDA

Toute l'actualité de Magny le Hongre sur www.magnylehongre.fr ou sur les réseaux sociaux @MagnyleHongre

SAMEDI 5 OCTOBRE

ATELIERS PUBLICS - PLAN CLIMAT ÉNERGIE
10h, Salle du Conseil, Magny
Par Val d'Europe Agglomération
Inscriptions : *planclimat@vdeagglo.fr*

FILE7 : STATIC-X + WEDNESDAY 13 + SOIL + DOPE
19h, File7 (4 rue des Labours)

TRAIL LA HONGRÉMANIENNE
Départ 17h, gymnase Émilie Andéol

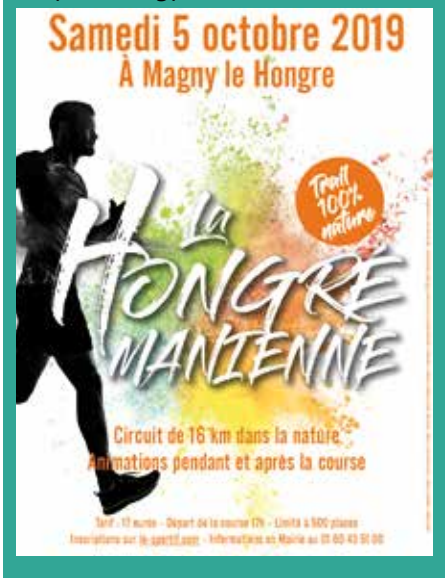

LUNDI 7 OCTOBRE

CONSEIL MUNICIPAL
20h30, Salle du Conseil
Hôtel de Ville

JEUDI 10 OCTOBRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
20h30, Château de Chessy
www.valdeuropeagglo.fr

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 OCTOBRE

EXPOSITION PLAYMOBIL
10h-18h, Salle des Fêtes (p.15)

SAMEDI 12 OCTOBRE

ALBUMS ET COMPTINES EN VADROUILLE
10h et 11h15, Médiathèque de Magny le Hongre (p. 16)

JEUDI 17 OCTOBRE

APÉRO LITTERAIRE
19h30, Médiathèque de Magny le Hongre (p. 16)

VENDREDI 18 OCTOBRE

SANDOR
21h, File 7
www.file7.com

VENDREDI 25 OCTOBRE

TINY RUINS
21h, File 7
www.file7.com

SAMEDI 26 OCTOBRE

SAMEDILECTURE
À partir de 10h30, Médiathèque de Magny le Hongre (p. 16)

JEUDI 31 OCTOBRE

MAGNY FÊTE HALLOWEEN
14h, Salle des Fêtes (p. 16)